

L'opposition presque au complet aux prochaines législatives

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4043 - Dimanche 11 décembre 2016 - Prix : 10 DA



L'équipe du Jour d'Algérie souhaite à ses lecteurs une bonne fête du Mouloud

Savoir réagir en cas d'urgence

Peu d'Algériens connaissent les gestes qui sauvent

Page 4

L'alliance avec le diable de l'opposition syrienne

Par Mohamed Habili

De l'est d'Alep, que la rébellion dans son ensemble contrôle depuis 2012, il ne reste plus que moins d'un tiers aux mains de celle-ci. En quelques jours seulement, elle aura donc perdu plus de deux tiers de la part dont elle s'était emparée dans cette ville les premiers temps du conflit. Au rythme où va l'offensive de l'armée syrienne aidée de ses alliés, il se peut même qu'elle ait été obligée d'en céder davantage lorsque ces lignes seront publiées. Tout indique que sa défaite dans Alep ne tardera pas à être complète. Il n'existe, qui plus est, nul endroit en Syrie dont la prise compenserait plus ou moins ses pertes dans la capitale économique du pays, et qui donnerait à penser que le conflit ne tire pas à sa fin comme on serait porté à le croire. On se rend compte maintenant que la bataille d'Alep arrive à sa fin qu'elle est bien une épreuve de force décisive, en tant que telle un tournant dans la guerre, et que le camp qui la remporte sortira vainqueur du conflit dans sa totalité, quand bien même celui-ci ne se terminerait pas le même jour qu'elle. La résistance dont la rébellion dans sa diversité y a fait preuve n'est pas reproductible ailleurs. Il n'y aura eu qu'une seule bataille d'Alep, même si ailleurs, dans la banlieue de Damas par exemple, les combats ont parfois paru d'une violence comparable. Dans toute guerre, il arrive un moment où les belligérants se donnent rendez-vous quelque part pour le choc non pas nécessairement final mais en tout cas décisif - psychologiquement décisif, à vrai dire. **Suite en page 3**

Malgré toutes les mesures prises pour moderniser l'Education

Benghebrit peine à réformer l'école algérienne



Du manuel deuxième génération à l'approche par compétences, passant par l'informatisation de l'administration des écoles ainsi que la récente réduction des vacances d'hiver, les réformes dites modernes ne manquent pas de submerger l'Education nationale. Malgré ces mesures, un réel encadrement pédagogique tarde à venir. **Page 2**

Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste de nationalité étrangère arrêté

Page 24

Cinémathèques du pays

Un hommage rendu à l'animation japonaise d'Hayao Miyazaki

Page 13

Malgré toutes les mesures prises pour moderniser l'Education

Benghebrit peine à réformer l'école algérienne

■ Du manuel deuxième génération à l'approche par compétences, passant par l'informatisation de l'administration des écoles ainsi que la récente réduction des vacances d'hiver, les réformes dites modernes ne manquent pas de submerger l'Education nationale. Malgré ces mesures, un réel encadrement pédagogique tarde à venir.

Par Yacine Djadel

Dans un contexte où l'éducation nationale connaît de multiples problèmes, notamment des grèves à répétition, des départs massifs à la retraite, la fraude au Bac et des élèves de plus en plus perdus suite aux changements ça et là des programmes, la ministre du secteur, Nouria Benghebrit, a affirmé,

Tamazight Le plan de généralisation de l'enseignement s'étale jusqu'en 2018

PLUSIEURS facteurs concourent à la réussite du plan de généralisation de l'enseignement de tamazight en Algérie élaboré jusqu'en 2018, notamment le renforcement des effectifs des enseignants, a affirmé, hier à Alger, le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad. «Nous avons un plan pour une généralisation graduelle de l'enseignement à travers le territoire national, via une approche basée notamment sur le renforcement des effectifs des enseignants en ouvrant des postes budgétaires», a expliqué Si El Hachemi Assad dans une déclaration à l'APS. Il a précisé qu'il y a déjà en Algérie 711 postes budgétaires qui sont affectés en deux ans à cet enseignement et qu'il existe même une instruction du ministère de tutelle pour qu'un poste budgétaire soit affecté dès la constitution de groupes d'enfants scolarisés. Dans son plan, le HCA préconise aussi l'amélioration de «la qualité de l'encadrement notamment pour les classes pilotes» dans diverses wilayas. Il préconise aussi «de définir les contours d'une stratégie visant à élargir l'enseignement de tamazight en Algérie de manière progressive et planifiée», à côté d'un traitement adéquat de «la question de l'optionnalité de la matière de tamazight». En expliquant les fondements du plan s'étalant jusqu'en 2018, M. Assad a souligné qu'il a enregistré, à travers ses sorties sur le terrain dans les différents wilayas du pays, «une demande sociale d'associations, de parents d'élèves et de la société civile pour l'introduction de l'enseignement de tamazight». Le HCA recommande ainsi de passer de dix-sept à vingt-quatre wilayas avant de toucher le reste du pays à condition que «l'optionnalité de son enseignement et sa soumission à la demande dite sociale cessent».

Hania F./APS

jeudi passé à Alger, qu'il n'y avait pas de manque en matière d'encadrement pédagogique. Selon elle, il y a juste des enseignants qui s'absentent trop, recourant souvent aux arrêts maladies pour des périodes ne dépassant pas deux semaines. Mais il est impossible de les remplacer puisque, selon elle, la loi ne le permet pas. «On ne peut, en vertu du règlement en vigueur, procéder au remplacement par d'autres enseignants», a-t-elle dit, en réponse à la question d'un membre du Conseil de la nation. Une manière d'expliquer l'absentéisme des enseignants qui est dû au final à un problème de gestion administrative et non pédagogique selon la ministre. Néanmoins, ce qu'elle oublie c'est qu'elle informe juste sur la cause réelle du manque d'assiduité des enseignants, sans plus. Car l'encadrement pédagogique ne se réduit pas à la présence et surveillance des élèves, mais plutôt en la qualité de l'enseignement qu'on prodigue à ces derniers. A ce propos, malgré toutes les mesures prises par la ministre depuis qu'elle est à la tête du secteur en vue de sa modernisation, celui-ci reste en berne. Pourtant, du manuel deuxième génération à l'approche par compétences passant par l'informatisation de l'administration des écoles ainsi qu'à la récente réduction des vacances d'hiver, les réformes dites modernes ne manquent pas de submerger l'Education nationale. Malgré cela, un réel encadrement pédagogique tarde à venir. La triste réalité dans laquelle se trouve l'école algérienne parle d'elle-même. Une dégradation qui, d'ailleurs, ne nous permet point de dire qu'on dispose d'un quelconque encadrement pour nos élèves. Pour cause, il est à rappeler qu'entre classes surchargées, écoles toujours sans enseignants pour certaines régions, des programmes scolaires n'offrant aucun esprit critique aux élèves et un personnel éducatif de plus en plus dépourvu de conscience profes-



Ph/D. R.

sionnelle, l'encadrement pédagogique, contrairement à ce qu'a affirmé la ministre, est loin d'être le point fort de l'Education nationale. Au lieu de voir la réalité en face et tabler sur la formation de la ressource humaine, la ministre se targue à dire le contraire.

Au lieu de réformer l'enseignant, on le remplace par la machine

Par ailleurs, s'exprimant sur la question de l'utilisation, cette année, du système numérique en matière de recrutement, Benghebit a souligné que celui-ci a permis de remplacer tous les postes vacants et à assurer ainsi le déroulement normal de la scolarité. Sur ce point, il n'est un secret pour personne que l'ordinateur fait des merveilles, mais allez jusqu'à nier l'indispensabilité de l'enseignant en prétendant se faire remplacer par ce dernier est grave de la part de la première responsable du secteur. Toutefois, pour ce qui est des vacances d'hiver qui ont été écourtées cette année, Benghebit a affirmé que la décision prise par son département n'a pas été fortuite.

Réformes pédagogiques importées : des adaptations nationales nécessaires

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebit, a affirmé, jeudi à Alger, que la décision portant réduction des vacances d'hiver de 15 à 10 jours répond à des critères internationaux. Certes, ailleurs les vacances scolaires ne dépassent pas 10 jours en moyenne, en fonction des pays, et il y va du bon sens de vouloir s'inspirer de ces nations pour améliorer notre système d'éducation. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que dans ces pays développés, où l'éducation relève du pilier d'un peuple, plus même que l'économie parfois, pour certains, les élèves ne reçoivent à l'école que des contenus pédagogiques en rapport avec leurs besoins spécifiques. Parler de la modernité pour ce qui est des programmes didactiques et les méthodologies d'enseignement est le moins que l'on puisse dire. L'approche par compétences est appliquée en Finlande, par exemple sur apprenants en classe moyenne et non sur 45, tel qu'on veut le faire ici. Les pédagogues sont en perpé-

tuel perfectionnement et formation du début jusqu'à la fin de leur carrière. En ce sens que la pédagogie est en permanente évolution. C'est dire qu'il faut des adaptations nationales pour les réformes pédagogiques venant de l'étranger. Chose que semble ne pas prendre en compte la ministre de l'Education. Afin de les mettre en application pour servir les intérêts de l'élève, il revient à toute nouvelle approche d'enseignement destinée au programme national d'être soumise à un ensemble de spécialistes multidisciplinaires pour bien les adapter au contexte algérien, sinon elle ne serait qu'une stérile appellation sans fond. En somme, il est clair que des réformes pédagogiques élaborées en s'inspirant des normes de pays avancés en la matière pourront toujours faire bénéficier le système éducatif national, mais à condition que celles-ci soient adaptées à la culture et société algériennes, sans quoi ce serait mettre la charrue avant les boeufs.

Y. D.

L'opération réalisée à 60%

Equipement de 7 600 écoles en micro-ordinateurs

L'opération d'équipement en micro-ordinateurs de plus de 7 600 établissements, initiée par le ministère de l'Education nationale et confiée à l'entreprise «Alfatron», spécialisée dans le montage et l'installation des équipements informatiques, a enregistré un taux d'avancement de 60%, a-t-on appris du directeur général de cette entreprise nationale basée à Oran.

Ce programme, mené en coopération avec le ministère de l'Education, qui vise à doter 7 600 établissements scolaires

au niveau national de micro-ordinateurs destinés à la formation des élèves des différents paliers, à une meilleure maîtrise et utilisation des nouvelles technologies, «sera achevé au premier trimestre de 2017», a indiqué à l'APS Habib Ghazi.

«Nous avons accusé un léger retard dans l'exécution du programme, en raison de difficultés rencontrées dans certaines wilayas. Toutefois, tout est rentré dans l'ordre. Le programme sera achevé avant la fin du premier trimestre 2017», a assuré le même

responsable. Il est à noter que les équipements mis à la disposition des établissements qui en ont bénéficié sont déjà exploités. Les élèves ont commencé à les utiliser, a encore ajouté M. Ghazi, soulignant que «les ordinateurs fabriqués par des Algériens sont de très bonne qualité», d'où l'importance, a-t-il dit, «d'encourager les capacités algériennes en la matière».

«Avec des projets d'une telle envergure, nous pouvons inéluctablement diminuer la facture des importations», a-t-on mis en

exergue.

C'est dans une démarche de modernisation de l'école algérienne que ces projets ont été mis sur pied en accord avec le ministère de l'Education.

D'autres projets sont en préparation, à l'instar d'une classe immersive pilote qui sera créée dans la région du centre du pays, la création d'une plateforme E-éducation et la formation des enseignants dans le domaine de l'informatique, rappelle-t-on.

Rosa Ch.

Le FFS annonce sa participation aux élections de 2017

L'opposition presque au complet aux prochaines législatives

■ Comme attendu, le Front des forces socialistes a annoncé officiellement, hier à Alger, sa décision de participer aux prochaines législatives et locales de 2017. Ainsi, il rejoint le bal des participants au prochain rendez-vous électoral, notamment le camp de l'opposition, ce qui dessine la carte politique.

Par Nacera C.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège central du parti, le premier secrétaire, Abdelmalek Bouchafa a indiqué que la décision de participer aux prochaines élections législatives et locales prévues en 2017a été prise à «l'unanimité» à l'issue du Conseil national du FFS, réuni vendredi Alger. Dans la soirée de vendredi, l'information de participation du parti aux prochaines élections circulait déjà. Bouchafa a défendu cette participation, la justifiant par le «soutien» de mobiliser les citoyens, la société civile et tous les acteurs du changement, autour du projet de reconstruction du consensus national pour sortir le pays «de la crise». Il a appelé les militants à «exploiter» la prochaine campagne électorale pour «assurer le succès» de cette participation, en «approfondissant» le débat dans l'espace public et en «tirant profit» de l'accès aux médias durant cette campagne, à travers la sensibilisation pour créer «une dynamique citoyenne» afin d'«opérer le changement» et «refonder l'Etat sur la base du droit et des principes démocratiques».

De son côté, Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle, a indiqué que c'était une «décision politique» dans le cadre de la «dynamique de la reconstruction du consensus national», ajoutant que si «des partis souhaitent faire des alliances à l'occasion de ces joutes électorales, la question sera débattue au sein des ins-

tances du parti». Il a indiqué qu'un conseil national extraordinaire se tiendra, d'ici le 16 décembre, pour procéder notamment à la restructuration du secrétariat national, annonçant la tenue de la conférence des élus en janvier dans la dynamique de la reconstruction du consensus national et des prochaines échéances, ainsi que l'organisation d'un grand meeting à Alger à la fin de l'année. Abordant l'exclusion de Rachid Hallet, ancien membre de l'instance présidentielle du parti, Aziz Baloul, membre de l'instance présidentielle, a indiqué que ce membre avait refusé de s'exprimer devant une commission du parti. Selon lui, «personne ne bénéficie de l'impunité au sein du parti». Mais ce responsable n'a pas donné les raisons de l'exclusion de Hallet. Selon lui, cette exclusion n'induisait pas de dysfonctionnement au sein de l'instance, tant les statuts du parti prévoient que trois personnes pouvaient assurer la continuité du présidium et «nous sommes quatre actuellement». Ainsi, si certains s'attendaient à une session houleuse du Conseil national en raison de l'affaire «Rachid Hallet», dont la décision d'exclusion du parti avait été annoncée la veille de cette réunion, finalement la session tenue à huis clos était ordinaire. Dans une déclaration rendue publique mardi dernier, Hallet, membre du présidium et député du parti de Tizi Ouzou, avait dénoncé ce qu'il a qualifié de «putsch» au sein du FFS, exécuté contre lui, selon lui, par trois membres qui sont «Chérifi Mohand Amokrane, Ali



PH. D. R.

Laskri et Aziz Balloul, avec le soutien du coordinateur du comité d'éthique, Karim Balloul, et d'une conseillère de l'instance présidentielle, en l'occurrence Salima Ghezali». A l'issue des législatives de 2012, le FFS avait obtenu 21 sièges et pour son action à l'APN il avait boycotté plusieurs séances de vote, dont les lois de finances 2016 et 2017 et le code électoral. Un code qu'il rejette notamment pour ses conditions concernant la validation des candidatures qui obligent les partis à collecter des signatures en l'absence de 4% des suffrages de voix dans les précédentes élections. Il en est de même pour les nouveaux partis créés après cette élection. Le FFS, qui avait perdu son fondateur historique, a pu résister à ce choc et continuer de défendre son projet de consensus national. Le FFS ne s'est pas regroupé avec les autres partis se disant de l'opposition dans le cadre de l'Instance de suivi et de

coordination de l'opposition et la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique. La majorité des partis regroupés dans cette instance ont annoncé leur participation aux prochaines élections, à savoir le RCD qui avait boycotté les législatives de 2012, le MSP, El Islah et Ennahda qui semblent opter pour une alliance avec le Front El Adala de Abdallah Djaballah. Pour rappel, le MSP avait participé aux législatives 2012 sous l'aile de l'Alliance Algérie verte. Cette alliance n'a obtenu que 47 sièges. Aujourd'hui, on ne sait pas si le MSP va refaire l'expérience avec El Islah. Avec ses annonces de participation aux prochaines élections, l'opposition semble faire son choix, en attendant la collecte des signatures et probables alliances. Il reste le parti d'Ali Benflis qui annoncera sa décision le 7 janvier prochain, alors que le PT n'a rien encore annoncé. N. C.

Mise en place du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH)

Une nouvelle avancée pour l'Algérie

A l'occasion de la célébration du 68^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme, le moment est venu pour faire le point sur les conditions des droits de l'homme en Algérie. La mise en place du Conseil national des droits de l'Homme (Cndh) vient concrétiser l'engagement du pays dans la protection des droits et libertés des citoyens et affirmer l'attachement du pays au respect de ses engagements internationaux en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme. Le Cndh est une institution avec pour mission notamment d'émettre au gouvernement, ou au Parlement, des avis, recommandations, propositions et rapports sur toute question se rapportant aux droits de l'Homme. Institué à la faveur de

la dernière révision constitutionnelle, cet organisme devrait remplacer, dès sa mise en place, la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cncppdh). Officiellement, l'institution du Cndh «traduit la volonté politique de l'Algérie de promouvoir davantage les droits de l'Homme et de consacrer les principes fondamentaux énoncés dans la Constitution», selon le ministre de la Justice, Tayeb Louh. Selon lui, ce projet permettra de lever les réserves enregistrées à l'égard de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cncppdh) qui a perdu sa place dans le classement international des organismes des droits de l'Homme depuis 2009. En effet,

la commission a été classée dans la catégorie «B» qui comprend les organismes qui ne sont pas en totale conformité avec les principes établis par l'Assemblée générale, ce qui ne lui permet pas de participer aux travaux des instances et mécanismes onusiens. Le Conseil prévoit de contribuer à l'élaboration des rapports présentés périodiquement par l'Algérie devant les mécanismes et instances des Nations unies et institutions régionales et suivre la mise en œuvre des observations et recommandations de celles-ci. Dans le domaine de la protection des droits de l'Homme et sans préjudice des prérogatives de l'autorité judiciaire, le Conseil est chargé en particulier de l'alerte précoce dans les situations de tension ou de crise pouvant

entraîner des violations des droits de l'Homme et de prendre, en coordination avec les autorités compétentes, les mesures préventives nécessaires. Il s'agit aussi de détecter et d'entreprendre des investigations sur les violations des droits de l'Homme et les signaler aux autorités compétentes, en émettant des avis et des propositions appropriés, de recevoir des requêtes sur toute atteinte aux droits de l'Homme, de les étudier et d'en saisir les autorités administratives concernées, en formulant toute recommandation utile. Le Cndh a pour mission aussi la visite des lieux de détention et de garde à vue, ainsi que les structures destinées à l'accueil des personnes ayant des besoins spécifiques, d'assurer, dans le cadre de son mandat, la

LA QUESTION DU JOUR

L'alliance avec le diable de l'opposition syrienne

suite de la page Une

Dans la guerre sans précédent qui se déroule en Syrie (sans doute le plus terrible conflit depuis la Seconde Guerre mondiale, comme vient de le reconnaître le chef de la diplomatie américaine, John Kerry), c'est à Alep que les forces en présence ont pour ainsi dire convenu de vider leur querelle. On ne peut que se réjouir de ce que l'Etat syrien ne se soit pas effondré dans une guerre à première vue civile, en réalité régionale, et même mondiale par un aspect. Mais aussi on ne peut que regretter que l'opposition démocratique syrienne non seulement ait perdu la partie mais se retrouve du même côté de la ligne de front que les groupes terroristes les plus caractérisés, à Alep bien plus en mauvaise compagnie que partout ailleurs. Elle est responsable de sa débâcle politique, plus cuisante et irrémédiable que la défaite militaire. Jusqu'au bout en effet elle a refusé de prendre ses distances vis-à-vis de ses alliés terroristes, avec lesquels elle était prête à fonder un nouveau régime sur les décombres du régime actuel. Pourtant, elle avait commencé par refuser ces alliances mortelles, comme elle avait repoussé l'intervention étrangère à l'image de celle qui avait eu raison du régime de Kaddafi en même temps que de l'Etat libyen. Puis, brusquement, elle s'est laissée embrigader par les monarchies du Golfe et la Turquie dans leurs guerres par procuration respectives. Elle s'est mise au service d'une cause qui non seulement n'était pas la sienne mais y était tout à fait opposé. Elle a accepté l'alliance avec le diable pour en finir avec le régime syrien, c'est-à-dire qu'elle lui a vendu son âme. Il est des alliances qui une fois contractées sont inextricables. Un piège dont on ne peut plus s'extirper. Un piège mortel dans la défaite comme dans la victoire. Si le régime était tombé, jamais en effet ses alliés terroristes n'auraient institué un régime démocratique, ni par conséquent voulu d'elle. Ils l'auraient massacrée à peine en auraient-ils fini avec le régime vaincu. M. H.

médiation pour améliorer les relations entre les administrations publiques et le citoyen.

la mise en place d'institutions nationales en charge des droits de l'Homme «vise à donner à la société civile et autres partenaires des pouvoirs publics un cadre d'expression privilégié ayant pour vocation l'épanouissement et le respect des droits de l'Homme ainsi que la diffusion d'une culture qui s'y rattache».

Louiza Ait Ramdane

Savoir réagir en cas d'urgence

Peu d'Algériens connaissent les gestes qui sauvent

■ Être acteur de sa propre sécurité, c'est savoir anticiper et réagir pour ne pas être démuni face à l'urgence, quelle que soit sa nature, en toutes circonstances. En effet, les premiers soins apportés à la victime dans les minutes qui suivent l'accident sont capitales pour sa survie en attendant l'arrivée des médecins.

Par Meriem Benchaouia

La population manque cruellement de formation par rapport aux gestes de premiers secours. Une hémorragie, un arrêt cardiaque ou encore un accident domestique, sont autant de moments qui nécessitent de connaître les gestes qui sauvent. On pense toujours savoir ce qu'il faut faire mais les bons réflexes ne s'improvisent pas. Et dans la panique, les gens sont souvent amenés à faire n'importe quoi. Malheureusement, peu d'Algériens connaissent les gestes des premiers secours. Des gestes simples qui sauvent des vies. Être acteur de sa propre sécurité, c'est savoir anticiper et réagir pour ne pas être démuni face à l'urgence, quelle que soit sa nature, en toutes circonstances. En effet, les premiers soins apportés à la victime dans les minutes qui suivent l'accident sont capitales pour sa survie en attendant l'arrivée des médecins. C'est pourquoi il est préférable d'apprendre chez les professionnels le savoir-faire et les techniques de secourisme avant d'entamer une quelconque



Ph/M. Zampokj. A.

aide à autrui. Un grand nombre de décès pourrait être ainsi évités si les témoins étaient formés à intervenir en attendant l'intervention des secours médicaux. Dans le but de parer à ce manque de connaissance, la Protection civile assure depuis quelques années des formations de secouristes adressées au grand public. Des associations

ainsi que des citoyens volontaires dont l'âge dépasse 18 ans, des femmes au foyer, des auxiliaires de l'éducation sont donc concernés par des cycles de formation. Dans ce cadre, une session de formation destinée à initier la population à réagir face aux situations d'urgence et aux gestes de premiers secours s'est tenue hier, à l'initiative de la

Protection civile qui appelle les citoyens à se rapprocher de ses unités proches de leur lieu de résidence pour y prendre part. Cette formation vise à inculquer la culture du secourisme au citoyen pour aider de manière professionnelle et scientifique ceux qui en ont besoin avant l'arrivée des secouristes. Cinq ateliers sont retenus dans le cadre

de cette formation, qui couvrira l'ensemble du territoire national, précise un communiqué de ce corps, auteur de la prévention des risques et de l'action de secours. Il s'agit ainsi de «la protection et du passage de l'alerte», «l'examen d'une victime», «la réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation d'un défibrillateur», «la mise en position latérale de sécurité des victimes» et enfin, «l'arrêt d'une hémorragie». Quelque 90 000 secouristes et 3 000 secouristes volontaires de proximité ont été formés depuis le lancement de cette campagne, le 23 novembre 2010, à l'initiative de la Protection civile, qui «se doit de multiplier les opérations de prévention, de sensibilisation et de formation du grand public aux gestes qui sauvent», souligne la même source. «Il s'agit par ces deux opérations d'enraciner la culture secouriste au sein de la société et traduire sur le terrain la stratégie de l'Etat, relative à l'amélioration de la résilience, consacrée par la loi 04-20, consistant à impliquer la société civile et renforcer sa capacité de réponse pour la préparer à faire face aux situations d'urgence et de catastrophe», soutient-on également.

M. B.

Université Mira de Béjaïa

La séparation des tronc communs des spécialités mécontente les enseignants

Les enseignants délégués de la faculté des sciences exactes et de la 1^{re} année «Sciences techniques» de la faculté de technologie désapprouvent «la séparation des tronc communs des spécialités». «L'idée de les sacrifier relève d'une simplissime volonté de se débarrasser d'un problème créé de toutes pièces», relèvent-ils encore, lors de leur réunion de concertation qui a eu lieu le 4 du mois en cours à Targa Ouzemour. Les enseignants critiquent les affectations des nouveaux étudiants des trois facultés de Targa Ouzemour vers les RU d'Amizour et s'interrogent sur les vraies raisons ayant présidé à cela, alors que les enseignements se font au campus de Targa Ouzemour. Pour eux, il y a une incohérence dans les affecta-

tions des étudiants vers les résidences, créant un chassé-croisé dans la ville de Béjaïa. Des étudiants du campus d'Aboudaou sont affectés aux RU de la ville et vice versa pour des étudiants de Targa résidant à Iryahene, et maintenant d'autres sont carrément à la nouvelle RU d'Amizour. Les rédacteurs de la déclaration estiment que «la restitution de la RU d'Aamriw à l'Education nationale doit être revue afin de permettre le rapprochement des étudiants de leur lieu d'enseignement», rappelant avoir «alerté qui de droit et à plusieurs reprises sur les conséquences d'une décision quelconque sans l'avis des premiers concernés». Les auteurs du document se demandent «pourquoi attendre un mois de grève et de

perturbations», pour inviter les étudiants à déposer leurs demandes de transfert tout en les assurant qu'elles seront acceptées suivant la disponibilité des RU, alors que des centaines de chambres sont disponibles dans les RU avoisinantes et aussi pour d'autres revendications des étudiants notamment, l'augmentation du nombre de bus, qualité des repas, wifi, salles de lecture et autres équipements pour les activités sportives. Les enseignants accusent le recteur de «vouloir occulter les vrais problèmes et de banaliser le retard dû au transport en levant l'exclusion de l'étudiant alors qu'on oublie de lui offrir les moyens pour être au même niveau que tous ses camarades».

Hocine Cherfa

Commission pour la promotion et la protection des droits de l'Homme

Le Prix de la Cncppdh décerné à Lakhdar Brahimi

Le prix des droits de l'Homme de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l'Homme (Cncppdh) a été décerné, hier à Alger, au diplomate algérien Lakhdar Brahimi.

Cette distinction intervient dans le cadre de la célébration du 68^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui coïncide avec l'année africaine des droits de l'Homme qui dure tout au long de l'année 2016.

Lakhdar Brahimi a été honoré pour son parcours riche diplo-

matique et «son engagement constant dans le règlement des conflits à travers sa quête permanente de moyens à même de favoriser le dialogue», ce qui fait de lui «un artisan de la paix» de premier rang.

Le président de la Cncppdh, Farouk Ksentini, a salué les qualités de ce diplomate qui «s'est bâti une notoriété internationale reconnue de tous» et a «marqué de son empreinte la gestion des conflits et les missions spéciales de soutien aux mécanismes de maintien de la paix dans le monde».

Un parcours qui lui a valu d'être choisi par la Cncppdh pour lui décerner son Prix après approbation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a-t-il ajouté.

Né en 1934 à El Azizia (Médéa), Lakhdar Brahimi a rejoint le Front de Libération nationale (FLN) alors qu'il était étudiant à Paris. Il était chargé de représenter le FLN dans la région sud-est de l'Asie durant cinq années.

Après l'indépendance, M. Brahimi est devenu représentant permanent de l'Algérie auprès de

la Ligue arabe, ensuite ambassadeur en Egypte, au Soudan et en Grande-Bretagne, puis conseiller diplomatique du président de la République.

Il a occupé également le poste de ministre des Affaires étrangères de l'Algérie, Secrétaire général adjoint de la Ligue arabe et envoyé spécial de la tripartite de la Ligue arabe pour le Liban. Et c'est grâce à son talent de négociateur qu'il est parvenu à l'accord de Taïf qui avait mis fin à la guerre civile au Liban.

Par la suite M. Brahimi a

rejoint l'Organisation des nations unies (ONU) où il avait occupé plusieurs postes dont représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU à Haïti, en Afghanistan et en Irak, et envoyé spécial du Secrétaire général au Congo, au Cameroun, au Yémen, au Burundi, en Angola, Libéria, Nigeria, au Soudan et au Cote d'Ivoire.

Il a travaillé également comme médiateur commun de l'ONU et de la Ligue arabe en Syrie de 2012 à 2014.

Lamia G.

Pétrole

Le retour sur investissement des majors attendu à la hausse en 2017

■ Le retour sur investissement des majors pétrolières dans le monde est attendu à la hausse en 2017, selon les données de l'entreprise britannique Wood Mackenzie, spécialisée dans les informations sur l'énergie, publiées vendredi.



Par Amel B.

Wood Mackenzie prévoit l'augmentation des rendements de l'exploration des plus grandes sociétés pétrolières et gazières du monde, qui sera à deux chiffres pour la première fois depuis cinq années, en 2017, grâce à la baisse

des coûts et à la concentration sur des secteurs plus prometteurs.

Il est relevé que les prix du pétrole qui ont perdu plus de la moitié depuis la mi-2014, après avoir atteint 115 dollars/baril, ont poussé les majors pétrolières et gazières à revoir à la baisse leurs stratégies d'investissement et projets d'exploration.

Les nouvelles données de Wood Mackenzie montrent qu'après des années de rendements à seulement un chiffre, les investissements des grands groupes de pétrole et de gaz comme Royal Dutch Shell, Eni et Total, généreront un taux de rendement interne de plus de 10% en 2017 de leurs investissements. «Les coûts d'exploration

ont diminué de moitié et les coûts de développement ont également été beaucoup réduits», a déclaré Andrew Latham, vice-président de l'exploration à Wood Mackenzie, cité par le quotidien britannique des affaires, le *Financial Times*. Il a souligné que «des budgets plus petits ont été consacrés à l'exploration avec des itinéraires plus faciles à la commercialisation».

Cela a entraîné une chute spectaculaire des dépenses d'exploration, passant de 95 milliards de dollars en 2014 à 40 milliards de dollars cette année, selon Wood Mackenzie. En 2017, une autre réduction des investissements dans l'exploration est prévue.

Ils seront de l'ordre de 37 milliards de dollars, soit le taux le plus faible en 12 ans. La tendance vers des investissements «plus petits et plus efficaces» a entraîné une forte baisse de l'exploration dans les dépenses d'investissement en amont. Mais, comme d'autres groupes énergétiques mondiaux, Wood Mackenzie estime que le recule dans l'exploration et la baisse des investissements dans la production future engendrera «une pénurie dans l'approvisionnement et une flambée des prix à partir de 2019». Pour rappel, le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie, Fatih Birol, avait souligné le mois de

novembre dernier qu'une baisse annuelle consécutive des dépenses en capital par les producteurs de pétrole en 2017, serait la plus longue récession de l'investissement dans l'histoire de l'industrie. «Nous entrons dans une période de grande volatilité des prix du pétrole», avait déclaré M. Birol.

A. B./APS

Selon la FAO Baisse légère des prix des produits alimentaires en novembre

LES PRIX des produits alimentaires ont baissé légèrement de 0,4% en novembre par rapport octobre, mais ont augmenté de 10,4% par rapport à novembre 2015, a indiqué l'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web. L'Indice FAO des prix des produits laitiers a augmenté de 1,9%, démontrant une certaine tendance vers la hausse après une longue récession. L'Indice prix de l'huile végétale a augmenté de 4,5% ce mois-ci, aidé par une production d'huile de palme moins généreuse qu'anticipée en Asie du Sud-Est et par un concassage des graines de soja inférieur à la moyenne. S'agissant des prix de la viande, ils sont restés inchangés depuis octobre. Concernant l'Indice des prix du sucre, il a chuté de 8,9% en octobre, faisant écho à des informations annonçant une récolte plus abondante que prévue au Brésil, le plus important producteur de sucre au monde, et un fléchissement du réal brésilien par rapport au dollar américain. Même constat pour l'Indice des prix des céréales qui a baissé de 0,6% face à des stocks mondiaux relativement larges et des perspectives de récolte encourageantes en Argentine et en Australie, qui ont influencé les cotations de blé. Les nouvelles prévisions prédisent une hausse historique des réserves céréalières mondiales. La FAO a mis à jour ses prévisions, prévoyant maintenant que les réserves céréalières mondiales atteindront un niveau record d'ici la fin des campagnes agricoles de 2017. La FAO s'attend à ce que les stocks de céréales augmentent pour atteindre les 670 millions de tonnes, soit une hausse d'1,4% par rapport à la saison précédente.

R.E.

Commerce

La Commission de l'emploi du Parlement européen rejette l'accord avec le Canada

La Commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen a adopté un avis recommandant aux eurodéputés de rejeter le traité transatlantique de libre-échange (CETA) signé fin octobre avec le Canada en raison de son «impact négatif» sur l'emploi dans l'Union européenne (UE). Sur les 55 membres de la commission, 27 ont voté pour une motion encourageant le Parlement à rejeter l'accord lors de la plénière prévue début février, car ils estiment que le CETA n'entraînera qu'une «augmentation de 0,018% des emplois sur une période de 6 à 10 ans». «Les promesses du CETA, comme du TAFTA, en matière d'emplois et de cohésion sociale en Europe, sont de pures chimères. La vérité, c'est que ce Traité de libre-échange ne fera qu'accentuer les dérives d'une mondialisation que nous avons déjà du mal à maîtriser avec, à la clef, des destructions d'emplois, une baisse des salaires et, finalement, une augmentation des inégalités. En Europe, on estime que le CETA pourrait détruire 200 000 emplois», a estimé Karima Delli, membre de la Commission. «Les arguments présentés en faveur du CETA ne tiennent tout simplement pas debout», a affirmé, de son côté, l'eurodéputé Jean Lambert, qui relève l'existence d'un «risque sérieux» que

l'accord contribue aux inégalités de revenus, qui est déjà un grand problème dans l'UE. «Nous sommes tous pour la création d'emplois de qualité, mais les preuves qui montrent que c'est ce que l'accord nous apporterait sont pour le moins légères», a-t-il ajouté. Pour l'eurodéputé Yannick Jadot, ce vote est «un premier signal positif», soulignant que des étapes restent encore à franchir d'ici le vote en plénière les 1 et 2 février. «Plusieurs commissions parlementaires (femmes, affaires économiques et affaires constitutionnelles) attendent encore de savoir si elles seront autorisées à rendre un avis. (à) Le chemin est encore long pour faire échouer le CETA», a-t-il averti. L'UE et le Canada ont signé officiellement, fin octobre à Bruxelles, leur très controversé traité de libre-échange transatlantique (CETA), bloqué un temps par le Parlement régional belge de la Wallonie. Après sa signature, le traité doit être approuvé par les Parlements européen et canadien pour entrer en vigueur. «Cette entrée en vigueur sera provisoire et ne concernera que les aspects qui relèvent de la compétence exclusive de l'UE», a expliqué la Commission européenne. Le CETA, un document de plus de 1 500 pages doit également être ratifié par chacun des nombreux parlements natio-

naux et régionaux des Etats membres de l'Union, une étape que les dirigeants européens appréhendent particulièrement, notamment après l'épisode belge qui a entamé la crédibilité de l'UE. Les différentes régions et communautés linguistiques belges, notamment celle de la Wallonie, avaient dit non au CETA dans un premier temps, bloquant ainsi la signature de cet accord par la Belgique et par l'Union toute entière même si les 27 autres Etats membres étaient favorables à la conclusion de cet accord avec le Canada. Les Belges se sont opposés à l'accord avec le Canada au motif qu'il représentait un danger pour l'économie et les standards sociaux de la Belgique, mais aussi pour les normes européennes. La Wallonie a publié dernièrement la déclaration de Namur, qui propose de nouvelles procédures de négociation des traités internationaux. Une déclaration qui a été signée par des dizaines de professeurs universitaires de plusieurs pays, dont les Etats-Unis et le Canada. Paul Magnette, ministre-président de la région wallonne, a également signé ce document en tant que professeur de sciences politiques à l'université libre de Bruxelles.

Souad H./Agences

Guelma

Identification de trois nouveaux «points noirs» dans le réseau routier

■ Trois nouveaux carrefours identifiés comme étant des «points noirs» dans le réseau routier national traversant la wilaya de Guelma viennent s'ajouter à ceux précédemment enregistrés, et qui comptent le plus grand nombre d'accidents, a-t-on appris du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Par Selma N.

A l'occasion d'une sortie de sensibilisation sur le terrain, organisée par ce corps de sécurité au niveau de la RN 12, entre Guelma et Annaba, le commandant Yagoubi Hocine, chef du bureau chargé de la sécurité routière au sein du groupement, a affirmé que chacun de ces carrefours s'étend sur une distance de plus 100 mètres, représentant ainsi un danger potentiel. M. Hocine a ajouté que ces points noirs sont observés au niveau des virages de la commune de Sellaoua Anouna en allant vers le village d'Ain Amara sur l'axe de la RN 20, entre Guelma et Constantine, le carrefour situé entre le village d'Ain Trab dans la commune d'Oued Zenati et la commune de Tamlouka, alors que le troisième se trouve au niveau du lieu-dit de «Kef el Bomba» dans la commune d'Héliopolis, sur l'axe de la RN 21 entre Guelma et Annaba. Selon la même source, ces carrefours dangereux viennent



s'ajouter aux 7 autres «points noirs» précédemment recensés par les services compétents du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Guelma, indiquant que cette

action de sensibilisation vise à protéger les automobilistes et émettre des propositions en direction des différentes parties susceptibles de contribuer à améliorer l'état des routes. D'après le chef du bureau chargé de la sécurité routière, les

opérations de sensibilisation qui ont été menées ont contribué à réduire le nombre des accidents de la circulation sur le territoire de la wilaya au cours des 10 premiers mois de l'année 2016, où 129 accidents de la circulation

ont été enregistrés, dont 31 mortels, ce qui représente un net recul comparativement à 2015 qui a connu 170 accidents de la route, engendrant 41 décès. Cette sortie de sensibilisation, organisée par les services de la Gendarmerie nationale et qui a vu la participation active de représentants du Croissant-Rouge algérien (CRA), de l'association de la prévention routière ainsi que les services de la Protection civile, a été favorablement accueillie par les automobilistes empruntant la RN 21, reliant Guelma à Annaba. La campagne de sensibilisation lancée par les services de la Gendarmerie nationale, au début du mois en cours, sous le slogan «ensemble pour une meilleure prévention routière», se poursuivra jusqu'au 17 du même mois, selon les organisateurs.

S. N./APS

Aïn Defla

950 logements en cours de réalisation à Hammam Righa

Au total, 950 logements sont en cours de réalisation dans la daïra de Hammam Righa (Aïn Defla) chapeautant 3 communes du nord de la wilaya, a-t-on appris du directeur adjoint de l'Office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ce chiffre englobe 560 logements à Hammam Righa, 330 à Aïn Bénian et 60 autres à AïnTorki, a indiqué Ahmed Ghalem. Par type d'habitation, le logement public locatif (LPL) occupe la première place (480 unités), talonné de près par celui entrant dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) avec 470 unités, a signalé M. Ghalem, faisant toutefois remarquer que cer-

taines contraintes (opposition de citoyens, problèmes techniques) ont ralenti la cadence de réalisation de ces quotas. Les secteurs du logement, de la santé et de l'éducation ont eu la part du lion lors de la visite de travail du wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz, à la daïra de Hammam Righa. A AïnTorki, M. Benyoucef s'est d'abord rendu à la polyclinique de la ville, inaugurée en 2011, au sein de laquelle 4 médecins activent. Le chef de l'exécutif a, par la suite, inspecté le projet de réalisation d'une école fondamentale dont le non achèvement des travaux a pour origine le glissement du terrain sur lequel cette structure est

implantée. «La prise en ligne de compte de l'avis autorisé d'un organisme tel le Contrôle technique de construction (CTC) est plus que nécessaire dans des situations similaires», a fait remarquer le wali. Dans la même commune, le wali s'est enquis des conditions de réalisation du projet se rapportant aux 60 logements de type LPL destinés à la résorption de l'habitat précaire. Notant que l'absence d'assiettes foncières empêche le lancement de projets de réalisation de logements sociaux, il a instruit le P/APC de procéder au recensement des citoyens disposant de parcelles de terrains dans la perspective de les faire bénéfi-

cier de l'aide se rapportant à l'habitat rural. Au niveau de la commune de Aïn Bénian, le wali s'est notamment rendu au Centre de formation professionnelle et administratif (CFPA) avant de s'enquérir du taux d'avancement du projet de réalisation de 100 logements LPL et 130 autres (RHP). Après avoir inspecté le projet de réalisation d'une briqueterie à Hammam Righa, le wali a, au douar Djebabra relevant de la même commune, mis en exploitation la maison de jeunes Mohamed-Bouras ayant fait l'objet d'une vaste opération de rénovation.

Said F./Agences

Mila

Plus de 1 500 foyers raccordés aux réseaux de gaz naturel et d'électricité

Une opération de raccordement de 1 506 foyers de Mila aux réseaux de gaz naturel et de l'électricité rurale à travers dix agglomérations rurales et semi-urbaines a eu lieu dans la wilaya, a-t-on constaté. Le coup d'envoi de cette opération (1 309 raccordements au réseau de gaz naturel et 197 à l'électricité rurale) a été donné par le wali, Mohamed Djamel Khanfar, qui était accompagné des responsables des communes et daïras concernées et des responsables du secteur de l'Energie, en présence de

citoyens. Une ambiance festive a caractérisé cette opération de mise en gaz et en électricité rurale, a-t-on constaté à travers les différents villages et mechtas ciblés. Au total, 7 530 personnes résidants les régions de El Haraïcha, Boutamine, Sidi Medour, El Mourabine, et Tarmile, El Haraïche, Ain El Hamra, Bouslah, Ouled Arama, El Arrara et Béni Senane, entre autres, ont bénéficié de cette opération, a-t-on précisé. Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel a atteint à travers la

wilaya les 61%, a fait savoir le chef de l'exécutif local qui a salué la participation de certaines communes, à l'instar de Ferdjioua, dans le financement des opérations de raccordement en cette substance essentielle. La commune de Ferdjioua a réservé 8 millions de dinars de son budget pour le raccordement de la mechta de Sidi Meddour au réseau de gaz naturel, a souligné le président de cette collectivité locale, Abdelhafidh Torchi. Cette commune a participé, durant les cinq

dernières années, à plusieurs opérations de raccordement au réseau de gaz naturel pour un coût de 60 millions de dinars, a ajouté le même élu local. La wilaya de Mila a réalisé durant l'exercice 2016 près de 4 750 raccordements au réseau de gaz naturel, a indiqué le directeur local de l'Energie, Mohand Chérif Braham, faisant part d'un objectif d'atteindre les 5 000 raccordements d'ici à la fin de l'année en cours.

Selma N.

Khenchela Plus de 1 000 nouveaux agriculteurs affiliés à la Casnos

LA CAISSE nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) à Khenchela a enregistré plus de 1 000 nouvelles affiliations parmi les agriculteurs, grâce aux mesures de relance incitatives introduites dans la loi de finances complémentaire (LFC- 2015), a-t-on appris auprès du directeur de l'agence locale. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'agence Casnos de Khenchela, Ammar Bouchouareb a attribué ce nombre «considérable» de nouveaux cotisants, parmi la classe paysanne, au caractère rural de la région qui renferme près de 24 000 agriculteurs. A cet effet, il a expliqué que ce nombre de 1 000 nouveaux adhérents représente une substantielle augmentation de 80% du portefeuille de l'agence, par rapport aux 3 250 agriculteurs inscrits tout au long des dernières années. M.

Bouchouareb a mis en avant les facilités et les avantages offerts aux agriculteurs, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la LFC 2015, ouvrant droit à différentes prestations en matière de couverture sociale et à la retraite notamment. De nombreuses facilitations sont accordées aux agriculteurs, leur offrant la possibilité d'un rachat des années de cotisation non payées au titre de la retraite, allant jusqu'à cinq ans, a-t-il poursuivi. R.R.

Tunisie

Signature de la stratégie nationale de lutte contre la corruption

■ La stratégie nationale de lutte contre la corruption a été signée à Tunis au deuxième jour du congrès national sur la lutte contre la corruption. Elle a été paraphée par le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, le président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC) Chawki Tabib, le vice-président de l'Instance provisoire de la justice judiciaire Radhouen Ouerthi et le président du Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT).

Par Mondji G.

«**L**a lutte contre la corruption est l'une des priorités du gouvernement de l'Union nationale. Et c'est dans cette perspective qu'on appuiera, sur le plan logistique et financier cette guerre contre la corruption», a affirmé Youssef Chahed dans de son allocution. Il a annoncé dans ce sens qu'un nouveau poste de conseiller chargé de la lutte contre la corruption sera créé au sein de la présidence du gouvernement pour développer les relations avec les parties concernées par cette guerre.

Chawki Tabib a, pour sa part, expliqué que la concrétisation de cette stratégie devrait mobiliser une enveloppe de 6 millions de dinars par an. Ce montant sera consacré aux campagnes de sensibilisation. «Nous avons fait le calcul et nous avons conclu que ce montant ne dépasse pas 0,02% de la valeur des accords signés lors de la conférence internationale sur l'investissement "Tunisia 2020"». La lutte contre la corruption étant également un investissement, a-t-il relevé. «Selon une étude élaborée sur la corruption, 71% des Tunisiens considèrent qu'il est encore possible de lutter contre la corruption en Tunisie. C'est en vue de réaliser cet espoir que nous n'épargnerons aucun effort dans notre guerre contre la corruption», a-t-

il soutenu. Intervenu lors de la cérémonie de signature, le représentant, résident du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Kébir Alaoui a affirmé que la Tunisie n'a plus d'excuse pour ne pas lutter contre la corruption. «La Tunisie a un plan, des volontés, des équipes formées et des capacités engagés. L'agenda économique que la Tunisie avait mis en place pour l'année 2030 pourrait, malheureusement, être remis en cause si la corruption continue», a-t-il averti. Alaoui a salué l'engagement du ministère de la santé, la douane et certaines municipalités dont celle de Djerba qui vient d'adopter les plans d'action opérationnels de lutte contre la corruption. «Que l'île de Djerba contamine et incite les autres institutions de l'Etat pour s'engager dans la lutte contre la corruption», a-t-il lancé Neji Bghouri, a rappelé dans une déclaration accordée à la TAP que le SNJT a signé la stratégie au nom de toute la société civile qui est toujours engagé dans la lutte contre la corruption bien avant la révolution. La société civile doit, note Bghouri, instaurer la culture de lutte contre la corruption et l'impunité. La liberté de la presse et des médias est selon lui, un facteur garant de la lutte contre la corruption. «Le journalisme d'investigation est, à titre d'exemple, un espace pour la lutte contre la corruption», a-t-il précisé. Le ministre



Ph : DR

de la Justice Ghazi Jeribi a annoncé, dans une déclaration à la TAP, que le ministère public

a donné son accord pour régler en priorité les affaires de corruption. «Les affaires relatives à la

corruption auront désormais la priorité absolue au niveau des tribunaux». **Kamel L./ agences**

La grève générale des pharmacies annulée

LE SYNDICAT des Pharmaciens d'Officine de Tunisie (SPOT) a annulé la grève générale des pharmacies prévue le 14 décembre 2016. L'annulation de la grève fait suite au retrait de l'article prévu dans la loi de Finances 2017 énonçant l'imposition d'une TVA de 6% sur les médicaments importés. Le bureau exécutif du syndicat a exprimé sa satisfaction en qualifiant cette décision de «sage». Il souligne, dans un communiqué, qu'elle a «permis d'éviter à la profession des répercussions négatives pouvant engendrer des perturbations dans le secteur de la distribution des médicaments». L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a adopté, jeudi soir, l'article 20 de la loi de finances 2017 après l'annulation des paragraphes relatifs à l'imposition d'une taxe de 6% sur les médicaments qui n'ont pas de génériques fabriqués localement. Ce projet d'article a suscité le mécontentement des pharmaciens d'officines et des pharmaciens grossistes qui ont menacé de faire grève au cas où l'article était adopté.

K.L.

Sahara occidental

«Le droit à l'autodétermination est un droit humain»

La coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui (CEAS Sahara) a rappelé à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des droits de l'homme, que le droit à l'autodétermination est un droit humain. La CEAS a souligné dans un communiqué que le droit à l'autodétermination est un droit humain essentiel et reconnu dans les traités internationaux et préalable à l'existence et à la jouissance des autres droits fondamentaux de l'homme. Par ailleurs a ajoutée le document, le colonialisme est un crime international contre l'humanité et pour ce faire, a-t-on précisé l'Espagne qui préside durant ce mois de décembre le conseil de sécurité des nations unies doit saisir cette occasion unique pour refermer une plaie qui saigne encore et entrave son passé, présent et futur. Par le biais de la campagne lancée depuis quelques mois par la CEAS et intitulée l'Espagne n'a pas décolonisé le Sahara, cette coordination d'associations espagnoles demande à cette occasion à l'Etat espagnol d'adopter une position ferme en vertu du respect du droit international en

lui exigeant également d'assumer sa responsabilité en tant que puissance administrante du territoire sahraoui en adoptant des mesures réelles, au cours de ce mois de décembre. L'Espagne qui préside le Conseil de sécurité doit faire tout ce qu'elle peut pour fixer une date pour la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental afin, a-t-on souligné 'assurer l'expression libre et authentique de la volonté du peuple sahraoui, et d'élargir les compétences de la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance et la protection des droits de l'homme. La Ceas estime également que la question du Sahara occidental est une question de la paix et de la sécurité selon les résolutions internationales successives qui appellent à une solution politique pacifique et mutuellement acceptable prévoyant l'autodétermination du peuple sahraoui. La coordination espagnole a déploré par ailleurs que tous les appels lancés au cours des 40 dernières années sont restés sans réponse adéquate tout en rappelant que le Sahara occi-

dental est le seul pays africain encore colonisé, que l'Espagne n'a pas achevé son processus de décolonisation et que le Maroc persiste dans sa politique d'occupation et de violation des droits de l'homme du peuple sahraoui et au pillage de ses ressources naturelles. En tant que citoyennes et citoyens espagnols, conscients de notre histoire et de notre responsabilité vis-à-vis du peuple sahraoui, nous avons honte de faire encore partie du club sinistre des Etats qui sont contre le droit international et entravent l'autodétermination des peuples qui vivent sous occupation coloniale étrangère, ajoute-t-on

Hommage aux militantes sahraouies des droits de l'homme

La CEAS a récemment rendu un hommage vibrant, à l'occasion de la journée mondiale des droits de l'homme qui coïncide avec le 10 décembre, aux militantes sahraouies des droits de l'homme qui luttent pacifiquement pour la légalité et la

justice pour tous. Au Sahara occidental, comme dans de nombreuses régions du monde, les militantes sahraouies défenseurs des droits humains des femmes, a-t-on rappelé, sont confrontées à des obstacles et subissent une double discrimination, d'abord de par leur sexe et ensuite parce qu'elles sont sahraouies. Tous les jours et pendant 40 ans d'occupation militaire au Sahara occidental, a-t-on ajouté, les femmes sahraouies, défenseurs des droits humains font face à toutes sortes de violations des droits de l'homme, aux menaces d'agression sexuelle, aux attitudes misogynes ou des insultes sexistes par les forces d'occupation marocaine et également par la population de colons eux même. Le président de la coordination espagnole José Taboada tient en fin à rappeler à la communauté internationale que cette situation fait que des milliers de Sahraouis vivent dans des camps de réfugiés depuis plus de 41ans et d'autres milliers vivent dans les territoires occupés par le Maroc où leurs droits fondamentaux sont violés au quotidien.

Faiza O./APS



Turquie

Le renforcement des pouvoirs d'Erdogan soumis au Parlement

■ Le parti au pouvoir en Turquie a soumis hier au Parlement une proposition de réforme constitutionnelle pour renforcer les prérogatives du président Recep Tayyip Erdogan, moins de cinq mois après l'échec d'un putsch visant à le renverser.



Ph. > D. R.

«**N**ous allons présenter notre proposition de réforme de la Constitution demain à la Grande Assemblée nationale de Turquie», a déclaré vendredi le Premier ministre turc, Binali Yildirim, lors d'un discours à Zonguldak (nord-ouest). Ce texte d'une vingtaine d'articles prévoit le transfert de l'essentiel du pouvoir exécutif du Premier ministre au président de la République, une fonction essentiellement honorifique dans l'état actuel de la Constitution. L'idée d'un renforcement de M. Erdogan inquiète ses opposants, qui accusent le président de dérive autoritaire, en particulier depuis la tentative de putsch du 15 juillet. Mais les dirigeants turcs affirment qu'un tel système est nécessaire pour assurer la

stabilité au sommet de l'État, alors que la Turquie est confrontée à une situation sécuritaire instable, connaît un ralentissement économique et mène une offensive militaire en Syrie. «*Si Dieu le veut, le système présidentiel (...) va mettre fin à la période des coalitions gouvernementales et doter la Turquie d'un "exécutif fort"*», a déclaré vendredi M. Yildirim. Ce texte doit recueillir l'aval d'au moins 330 députés (sur 550) pour pouvoir être soumis à un référendum. Le parti au pouvoir AKP et la formation de droite nationaliste MHP, qui soutient le texte, totalisent ensemble 355 voix à l'hémicycle. Une consultation populaire pourrait se tenir dès le mois de mars, a déclaré le vice-Premier

ministre, Nurettin Canikli, lors d'un entretien à la chaîne A Haber vendredi. Premier chef de l'État turc élu au suffrage universel, en 2014, M. Erdogan n'a eu de cesse d'exhorter le gouvernement à réformer la Constitution pour instaurer un système présidentiel, citant l'exemple de la France et des États-Unis. Les dirigeants turcs ont gardé secret le contenu de la proposition de réforme, mais, d'après des éléments ayant fuité dans la presse, l'une des principales nouveautés pourrait être la suppression de la fonction de Premier ministre au profit d'un, voire deux vice-présidents. L'AKP et le MHP doivent dévoiler le contenu de la réforme lors d'une conférence de presse conjointe hier. Après avoir long-

temps refusé les appels du pied du gouvernement, le leader du MHP, Devlet Bahçeli, a décidé le mois dernier d'appuyer l'initiative de l'AKP, à condition que ses «sensibilités» soient respectées. Le rapprochement entre le chef nationaliste et le pouvoir a été accompagné d'une répression accrue, soutenue par le MHP, des milieux prokurdes et d'un débat sur le rétablissement de la peine capitale, dont M. Bahçeli est un fervent partisan. Mais la réforme constitutionnelle suscite aussi le fort rejet des partis d'opposition prokurde HDP et kémaliste CHP, aggravant la polarisation politique dans le pays. «*On ne peut pas préparer une (nouvelle) Constitution dans la cuisine d'un parti*», a dénoncé vendredi le chef du CHP (social-démocrate), Kemal Kılıçdaroglu. Selon lui, la réforme constitutionnelle menace la «*tradition parlementaire vieille de 140 ans*» héritée des

réformes menées à la fin de l'Empire ottoman. Des opposants et des ONG ont mis en garde contre un renforcement des pouvoirs de M. Erdogan, accusé de dérive autoritaire, une tendance qui a empiré depuis le putsch avorté imputé au prédicateur Fethullah Gülen qui vit aux États-Unis. Après le coup de force, les autorités turques ont déclenché de vastes purges qui, allant au-delà de la chasse aux putschistes présumés, ont visé les milieux prokurdes et les médias. L'ampleur de ces mesures suscite l'inquiétude de l'Occident, notamment de l'Union européenne, dont les relations avec la Turquie se sont dégradées ces derniers mois. Cette répression va au-delà de ce qu'autorisent la Constitution turque et le droit international, ont estimé vendredi des experts du Conseil de l'Europe.



Points chauds

Maturité

Par Fouzia Mahmoudi

Avec une extrême droite aux portes de l'Élysée, une droite plus conservatrice que jamais et une gauche en morceaux, Emmanuel Macron, ancien ministre de l'Économie de François Hollande, et actuel candidat à la présidentielle d'avril prochain, pense pouvoir porter la voix de millions de Français qui ne sont aujourd'hui pas représentés. Depuis, il a quitté le gouvernement et a été rejoint par diverses personnalités de gauche. Pourtant, Macron aime à répéter inlassablement durant ses rassemblements qu'il ne se revendique ni de gauche ni de droite. «*Notre démarche, c'est de rassembler tous les progressistes de gauche, du centre, de la droite et de la société civile qui croient dans l'innovation, dans la refondation de nos protections individuelles, dans une société ouverte*», a-t-il dit par exemple le 2 décembre lors d'un déplacement en Normandie. Reste que concrètement son mouvement est encadré par des personnalités de gauche. Mais malgré cette disparité entre son discours et les faits, l'ex-ministre jouit d'une excellente popularité qui fait de lui, pour le moment, l'un des acteurs principaux de la campagne présidentielle. D'ailleurs, il serait, avec François Fillon, l'un des politiciens les plus appréciés par les Français, alors même que les personnalités de gauche peinent à convaincre. Ainsi, porté par une victoire large lors de la primaire de la droite et du centre, Fillon a gagné 9 points en moins d'un mois à 39%. En deuxième position à égalité, on trouve Macron avec lui aussi 39%. Conforté par une image positive, ce dernier creuse l'écart avec ses concurrents déclarés. Ce nouveau sondage confirme le dernier sondage qui faisait de lui le troisième de cette présidentielle de 2017. Selon un sondage diffusé mercredi 7 décembre, 33% des Français «*pourraient voter*» au premier tour de la présidentielle de 2017 pour Emmanuel Macron. Derrière, Manuel Valls se trouve en deuxième position avec 27% puis Arnaud Montebourg avec 18%. Malgré son avance certaine dans les sondages. Mais malgré les bons chiffres de Macron, certains continuent à affirmer qu'il n'est «*pas prêt*». Peut-être la raison pour laquelle aucune personnalité de premier plan ne l'a rejoint. Après sa démission du gouvernement, Emmanuel Macron avait rencontré Jean-Christophe Lagarde qui semblait vouloir enclencher les discussions. Mais cette rencontre fut la seule. «*Pour une fois qu'une personne issue de la gauche acceptait de dialoguer, il aurait été stupide de lui claquer la porte au nez*», se remémore le leader centriste. Mais le député de Seine-Saint-Denis n'était pas ressorti convaincu de l'entrevue et n'est pas allé plus loin, préférant reprendre le chemin de son alliance historique avec la droite. «*On ne s'improvise pas candidat à la présidentielle, or Emmanuel Macron m'avait donné l'impression de quelqu'un qui n'est pas prêt. Aujourd'hui encore, il est dans le flou*», déplore Jean-Christophe Lagarde qui voit toujours en lui «*un homme de gauche plus orienté vers la prise de pouvoir dans son camp que par une candidature à l'Élysée*». «*Ce n'est pas un hasard si les organisateurs de la primaire de gauche veulent qu'ils y participent. Son programme ressemble beaucoup à celui de Manuel Valls en 2011*», dit-il. Ainsi, plus que tout, l'on reproche à Macron son manque de maturité politique et son inexpérience. Mais désormais c'est aux électeurs de décider de cela et surtout de voter en leur âme et conscience pour le candidat qui représentera au mieux l'intérêt de leur pays.

F. M.

Présidentielle américaine

La CIA estime que la «Russie a interféré pour aider Trump à gagner»

La Russie a interféré dans la présidentielle pour aider Donald Trump à gagner, estime la CIA dans une évaluation secrète dont le *Washington Post* se fait l'écho après que Barack Obama a ordonné un rapport sur les piratages informatiques menés pendant la campagne. L'équipe de M. Trump a immédiatement rejeté les conclusions de la CIA, jugeant que les analystes qui y sont parvenus «*sont les mêmes que ceux qui disaient que* (l'ancien président irakien) *Saddam Hussein disposait d'armes de destruction massive*». Mais un peu plus d'un mois après le scrutin qui a vu le républicain l'emporter face à Hillary Clinton, des interrogations demeurent sur la nature de l'ingérence russe dans la campagne. Pour tenter d'y voir plus clair avant de remettre les clés de la Maison Blanche à Donald Trump le 20 janvier, le président Obama a réclamé en début de semaine un «*examen complet sur ce qui s'est passé lors du processus électoral 2016*», a expliqué vendredi sa conseillère à la sécurité intérieure, Lisa Monaco. Quelques heures plus tard, le *Washington Post* a révélé qu'une évaluation secrète de la CIA concluait que des personnes liées à Moscou ont fourni au site WikiLeaks des emails piratés sur les comptes de l'ancien directeur de campagne de la candidate

démocrate Hillary Clinton, John Podesta, et du parti démocrate, entre autres. «*La communauté de renseignement estime que l'objectif de la Russie était de favoriser un candidat par rapport à un autre, d'aider Trump à être élu*», a indiqué au *Washington Post* un haut responsable mis au courant d'un exposé fait par le renseignement à des sénateurs. Le *Post* note toutefois que l'évaluation de la CIA est loin de constituer un rapport en bonne et due forme reflétant la position des 17 agences américaines du renseignement. Et des interrogations demeurent. Le renseignement américain ne dispose d'aucune preuve montrant que des responsables du Kremlin auraient «*ordonné*» à des intermédiaires de transmettre les emails piratés à WikiLeaks, note un interlocuteur du quotidien. Le fondateur de WikiLeaks Julian Assange se défend d'avoir été manipulé par la Russie pendant la campagne américaine. Et selon l'évaluation de la CIA, Moscou aurait eu recours à des «*intermédiaires*» pour éviter d'être directement mêlé à ces pratiques. A Washington, la Maison-Blanche a promis de partager les conclusions du rapport demandé par M. Obama avec les élus du Congrès mais souligné qu'il contiendrait nécessairement des informations très sensibles qui ne pourraient

pas toutes être communiquées au grand public. «*Il faut être clair : il ne s'agit pas d'une tentative visant à remettre en cause le résultat de l'élection*», a par ailleurs précisé Eric Schultz, porte-parole de l'exécutif américain. Début octobre, le département de la Sécurité intérieure (DHS) et la direction du renseignement (DNI) avaient conclu que la Russie avait piraté les comptes de personnalités et d'organisations politiques dans le but «*d'interférer dans le processus électoral américain*». Donald Trump considère-t-il que les conclusions des agences de renseignements étaient politiquement motivées ? «*Je le crois*», a répondu le président élu au magazine *Time*. «*C'est devenu risible (...) A chaque fois que je fais quelque chose, ils disent "oh, c'est la Russie qui s'en est mêlée"*», a-t-il lancé. Selon Susan Hennessey, ex-avocate de l'agence de renseignement NSA devenue experte en cybersécurité au centre de réflexion Brookings, le problème de l'ingérence de Moscou est réel et ce dossier ne peut se résumer à de manœuvres politiciennes fomentées par des perdants amers. «*L'élection était vraiment très serrée, c'était un événement important. Et c'est pour ça que c'est crucial d'avoir des réponses vraiment sérieuses à tout ça*», affirme-t-elle à l'AFP.



Cinémathèques du pays

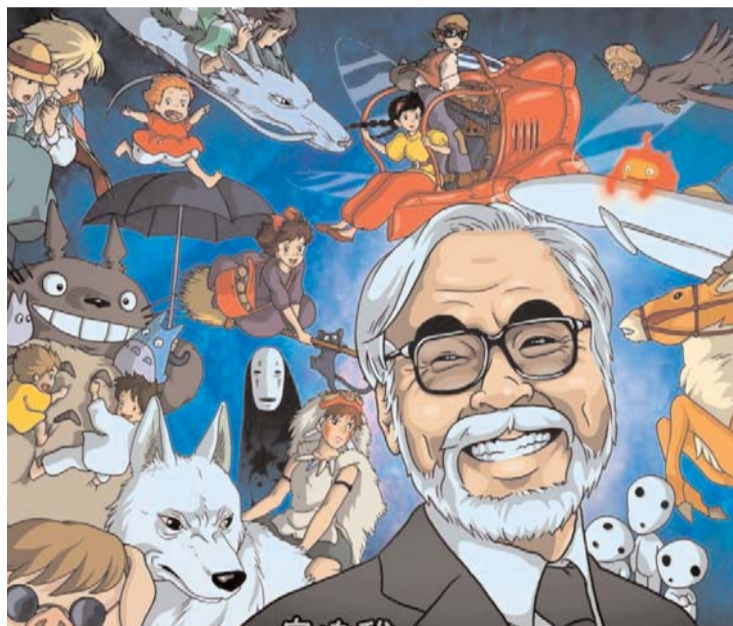
Un hommage rendu à l'animation japonaise d'Hayao Miyazaki

■ Les activités cinématographiques se multiplient de plus en plus dans différentes villes du pays. Pour le mois de décembre courant, les cinéphiles pourront assister à des projections de films récents ainsi qu'à un bon nombre de films à succès. Les cinémathèques d'Alger, Oran, Béjaïa, Sidi Bel-Abbès, Béchar, Blida, Souk Ahras, Tiaret, Tizi Ouzou et Tlemcen ont choisi de rendre hommage en ce mois de décembre au maître de l'animation japonaise Hayao Miyazaki.

Par Abia Selles

Les cinémathèques d'Alger, d'Oran, de Béjaïa, de Sidi Bel-Abbès, Béchar, Blida, Souk Ahras, Tiaret, Tizi Ouzou et Tlemcen connaissent ces derniers temps une dynamique intéressante. En effet, c'est les projections filmiques que proposent ces cinémathèques qui attirent le public qui varie entre cinéphiles et curieux. Pour le mois de décembre courant, ces salles de cinéma proposent des programmes qui répondent à tous les goûts. Des projections pour les jeunes et les moins jeunes sont proposées au public dans cette période qui coïncide avec les vacances scolaires. Ce mois a été choisi aussi pour rendre hommage aux œuvres du grand maître de l'animation japonaise, Hayao Miyazaki. Il est à noter que ce cycle sera interrompu

entre le 10 et 21 décembre, pour reprendre jusqu'à la fin de l'année. Le 11 de ce mois vivra une commémoration de cette date (11 décembre 1960) au niveau de toutes les salles du pays. Une douzaine de films qui varient entre récents et anciens sont au programme de ces cinémathèques. Il s'agit de Nausicaa de la vallée du vent (1984), Harraga Blues de Moussa Haddad (Algérie, 2013), La Langue de Zahra de Fatima Sissani (Algérie, 2012), Le Château dans le ciel (1986), Mon voisin Totoro (1988), Kiki, la petite sorcière (1989), Porco Rosso (1992), Le Royaume des chats de Hiroyuki Morita (2002), Le Château ambulant (2004), Ponyo sur la falaise (2008), Arrietty, le petit monde des chapardeurs de Hiromasa Yonebayashi (2010) et La Colline aux coquelicots de Goro Miyazaki (2011). Il y a aussi



«Vaiana, la légende du bout du monde», dernière production des studios Disney, qui sera pro-

jeté à Alger pour le plus grand bonheur et des petits et grands enfants. Projeté au niveau de la

salle Ibn Khaldoun, «Vaiana» viendra exceptionnellement et pour la première fois en Algérie en deux versions, l'une française et l'autre en arabe littéraire. C'est depuis le 9 du mois courant que les aventures de cette jeune fille des îles sont à l'affiche. La ville d'Oran propose aussi à ses cinéphiles un programme des dernières productions cinématographiques de Hollywood. Ce programme sera organisé au niveau de l'Auditorium de l'hôtel Méridien d'Oran. Pour cette première, MD Ciné, en collaboration avec Gold Vision, a vu grand et propose STAR WARS : ROGUE ONE, Vaiana, Les trolls ainsi que les Animaux fantastiques et ce jusqu'au 17 du mois de décembre courant. ROGUE ONE sera projeté les 16 et 17 décembre à 18h, Vaiana le 16 décembre à 15h, le Trolls est prévu pour le 17 décembre à 15h et enfin, les animaux fantastiques sera projeté le 15 du même mois à 19h. Les prix des tickets sont fixés à 1 000 DA pour «Rogue One», 800 pour «les Animaux Fantastiques» et «Vaiana» et à 600 DA pour les Trolls. La pré-vente s'effectuera du 12 au 14 du mois courant à la réception de l'hôtel Le Méridien. A.S.

10^e édition euro-maghrébine de la communication publicitaire

Alger accueille la manifestation à partir d'aujourd'hui

La 10^e édition euro-maghrébine de la communication publicitaire se tiendra à partir de dimanche à Alger sous le thème «Le rôle de la communication dans la dynamisation de l'activité économique», a-t-on appris samedi auprès des organisateurs de l'événement. Plusieurs opéra-

teurs nationaux et étrangers prendront part à cette édition et qui, deux jours durant, offrira aux participants, une opportunité pour explorer, analyser, et enrichir la réflexion sur les questions que soulève cette thématique, précise-t-on. Ces journées permettront aussi d'aller vers «l'iden-

tification des acteurs qui évoluent dans ce secteur afin de favoriser une concertation continue au service de la collectivité locale, créant ainsi une synergie entre les opérateurs, les annonceurs et les consommateurs», selon la même source. Agences, annonceurs, distributeurs et spécia-

listes des études marchés, se pencheront aussi, à cette occasion, sur le thème de «La communication extérieure sur la ville de demain», où la conception et les nouveaux modèles de développement de l'urbanisme et des métropoles du futur seront particulièrement examinés. L.B.

Musique

Le nouvel album des Rolling Stones «Blues & Lonesome» en tête des ventes

«Blues & Lonesome», premier album studio des Rolling Stones depuis 2005, s'est écoulé à 106.000 exemplaires dans le pays depuis sa sortie le 2 décembre, selon l'organe officiel du classement des ventes, Official Charts Company. L'album – le premier du groupe britannique à être composé exclusivement de reprises – réussit la deuxième meilleure performance sur une première semaine en 2016 au Royaume-Uni, derrière

l'album «Blackstar» de David Bowie. Produit par Polydor Records, le disque est composé de reprises de chansons de blues de Jimmy Reed, Willie Dixon, Eddie Taylor, Little Walter et Howlin' Wolf. «Cet album est un hommage à nos artistes préférés, ceux qui nous ont donné envie de faire de la musique. C'est la raison pour laquelle nous avons fondé un groupe», expliquait récemment au New York Times, Mick Jagger, devenu père pour la hui-

tième fois jeudi à l'âge de 73 ans. Comme pour boucler la boucle, les douze titres ont été enregistrés en décembre 2015 aux British Grove Studios, à Londres, non loin justement des clubs de leurs débuts.

Depuis 1964, c'est la dixième fois que les Rolling Stones s'offrent la première place des «charts» au Royaume-Uni. R.I.

Décès

Le journaliste dramaturge Feth-ennour Benbrahim inhumé

Le journaliste dramaturge Feth-ennour Benbrahim, décédé mercredi soir à l'âge de 52 ans suite à une longue maladie, a été inhumé jeudi après-midi au cimetière de «Sidi Benhaoua» de Mostaganem.

L'enterrement a eu lieu en présence du ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, des autorités locales, d'artistes et d'amis et compagnons du défunt. Dans une déclaration à la presse, M. Mihoubi a souligné que le défunt Feth-ennour Benbrahim a été un des dramaturges les plus compétents et les plus

soucieux du mouvement théâtral algérien ayant fourni de grands efforts pour cet art, de l'avis des confrères avec lesquels il a travaillé. Le regretté fut l'un des jeunes qui ont cru en leur rôle au service du mouvement culturel en lui restant fidèle jusqu'à sa mort, a-t-il évoqué, rappelant qu'il a été honoré la semaine dernière au festival national du théâtre professionnel en reconnaissance à sa valeur et l'estime que lui doit le public.

Le défunt Feth-ennour Benbrahim, né en 1964 à Mostaganem, est considéré comme

l'une des figures marquantes de la scène culturelle dans la wilaya. Il a activé à l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) et dans le corps enseignant en tant que professeur d'anglais puis chargé de communication au Théâtre national algérien (TNA).

Il a été également chargé d'information dans plusieurs manifestations nationales du 4^e art, à l'instar du festival du théâtre professionnel d'Alger et celui du théâtre amateur de Mostaganem. M.K.

AGENDA CULTUREL

Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély-Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 : Exposition «Alger, je te vois» de l'artiste Rachid Djemaï.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, les Deux-Bassins, Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 : Exposition collective d'arts plastiques par les artistes Valentina Ghanem, Djazia Cherrih, Naïma Doudji, Djahida Houadef, Guita, Adane, Chegrane, Bourdine, Zerarti, Hioun, Belbahar, Zoulid, Dahel, Youcef Hafid et Djeflal.

Vernissage le samedi 10 décembre à 15h.

Musée national des beaux-arts (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 12 décembre : Rétrospective des œuvres de l'artiste Souhila Belbahar (120 œuvres).

Musée national du Bardo (avenue Franklin-Roosevelt, Alger)

Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire». Recherches et découvertes récentes».

Coup-franc direct

Cette rue qui gère !

Par Mahfoud M.

Encore une fois on enregistre une démission, celle de l'entraîneur de l'ES Sétif, Abdelkader Amrani. Ce dernier a rendu le tablier en raison de la pression dont il souffre depuis quelque temps de la part de la rue qui ne cesse de le conspuer. La raison ? Le coach a souhaité instaurer la discipline et mis le chouchou du public, Djabou, sur le banc car ce dernier donne le mauvais exemple et arrive toujours en retard aux entraînements. Les fans ne semblent pas apprécier un coach qui veut travailler méthodiquement et qui ne laisse rien au hasard, même s'il a obtenu des résultats très encourageants avec d'autres équipes auparavant. Les fans veulent toujours avoir un droit de regard sur la manière de gérer l'équipe. La rue continue donc à gérer dans notre football et c'est pour cela que la balle ronde nationale ne relèvera pas la tête. Pourtant, ce sont ces mêmes supporteurs qui sont à l'origine de la disqualification de l'Entente de la Ligue des champions d'Afrique après avoir créé la pagaille lors du premier match de cette prestigieuse compétition. Le président Hemmar a beau essayé de garder son coach et le soutenir, il semble que les fans sont plus têtus et font la pluie et le beau temps, même si cela doit nuire à leur club préféré qui entrera dans une spirale d'instabilité. **M. M.**

JSM Béjaïa

L'entraîneur Benchadli pressenti

L'ENTRAÎNEUR Djamel Benchadli se rapproche de la barre technique de la JSM Béjaïa après avoir été contacté par les dirigeants de ce club de Ligue 2 algérienne de football et avec lesquels les négociations sont «en bonne voie», a-t-on appris, hier, auprès de l'intéressé. «Je suis actuellement à Sétif où la JSMB a pris ses quartiers en prévision de son match face au MC El Eulma prévu cet après-midi. Comme il s'agit d'une rencontre à huis clos, j'espère avoir l'autorisation pour accéder au stade et superviser l'équipe, après quoi on poursuivra les négociations en vue éventuellement de la signature du contrat me liant au club», a déclaré Benchadli à l'APS. Avant la 13^e journée qui devait avoir lieu hier samedi, la JSMB partage la deuxième place avec l'USM Blida avec 23 points chacun, derrière le leader Paradou AC (25 pts). La direction des Vert et Rouge vient de se séparer de son entraîneur Farid Khezzer en raison des dernières contre-performances de la formation qui lui ont coûté la perte du fauteuil de leader. Benchadli est resté inactif depuis son départ de l'USM Blida, au milieu de la saison passée, qui évoluait à l'époque en Ligue 1. Les trois premiers au classement à l'issue de la compétition de la Ligue 2 accéderont parmi l'élite.

Handball/CAN -2016

Aucune joueuse algérienne ne sort du lot

AUCUNE joueuse de la sélection nationale féminine de handball ne figure dans l'équipe type de la 22^e édition du Championnat d'Afrique des nations de handball qui a pris fin mercredi soir à Luanda, avec le sacre de l'Angola, vainqueur de la Tunisie (36-17), rapporte vendredi l'Agence Angop. L'équipe type du tournoi, désignée par le jury, est composée de six joueuses angolaises et une Tunisienne. Il s'agit de Natalia Bernardo, Teresa Almeida, Albertina Kassoma, Azenaide Carlos, Joelma Viegas, Magda Casanga (Angola) et la Tunisienne Amal Hamrouni. De son côté, la capitaine de l'équipe angolaise, Natalia Bernardo, a été désignée meilleure joueuse du tournoi. L'expérimentée sociétaire de Primeiro d'Agosto (29 ans) a pris une part décisive dans le 12^e sacre de sa sélection qui décroche, dans la foulée, sa qualification pour la Coupe du monde 2017 en Allemagne, ainsi que la Tunisie (vice-championne) et le Cameroun (3^e). Pour sa part, la sélection féminine algérienne a terminé à la 6^e place de la CAN-2016, après son succès, le seul dans le tournoi, remporté face à la Guinée (33-26), en match de classement. Les Algériennes avaient perdu tous leurs premiers matchs lors du tour préliminaire face, respectivement, au Congo (19-25), la

Guinée (17-24), la Tunisie (21-27), l'Angola (19-42) en quart de finale et le Congo (27-31) en match de classement.

Préparation de CAN-2017

La Mauritanie ne jouera pas avec son équipe-type face à l'EN

La sélection mauritanienne de football sera privée de certains de ses joueurs professionnels évoluant à l'étranger lors de son match amical face à l'Algérie le 7 janvier prochain à Blida, a indiqué vendredi son entraîneur français Martinez. Le sélectionneur de la Mauritanie a fait savoir que certains clubs étrangers ont refusé de

libérer leurs joueurs pour prendre part à cette rencontre entrant dans le cadre des préparatifs des Verts pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) qui aura lieu au Gabon du 14 janvier au 5 février prochains. Les deux équipes devraient également s'affronter dans un deuxième match amical le 10 janvier, probablement à Blida.

La Mauritanie n'a pas validé son billet pour la prochaine CAN, mais son entraîneur s'est engagé à rectifier le tir lors des qualifications de l'édition de 2019 qui débiteront en mars prochain. Au cours de la CAN 2017, l'Algérie affrontera respectivement le Zimbabwe, la Tunisie et le Sénégal pour le compte du premier tour.

Coupe d'Algérie (1/16^e finale) USMH-O.Médéa

Ali Malek explique pourquoi le stade du 20-Août

Le président de la commission de la Coupe d'Algérie de football, Ali Malek, a affirmé vendredi que la décision de délocaliser le match USM Harrach-Olympique Médéa au stade du 20-Août 1955 était «réglementaire et irrévocable», au moment où la direction harrachie a parlé d'«injustice». «Le stade du 1^{er} Novembre d'El-Mohammadia ne remplit pas toutes les conditions pour accueillir une rencontre de Coupe d'Algérie et de surcroît entre deux clubs de Ligue 1. Nous avons décidé alors de pro-

grammer ce match au stade du 20-Août 1955. La décision est réglementaire et irrévocable», a indiqué le premier responsable de la commission de Dame Coupe. Outre USMH-OM, le tirage au sort des 16^e de finale de l'épreuve populaire, effectué dimanche dernier à Alger, a donné lieu à trois autres affiches entre pensionnaires de Ligue 1 : JS Saoura-CS Constantine, USM Alger-CA Batna et USM Bel-Abbes-RC Relizane. «La commission de la Coupe d'Algérie est une structure indépendante

et elle a le droit de juger si telle enceinte est conforme aux normes ou non. Si le stade d'El-Harrach est homologué pour les matchs du championnat, il peut ne pas l'être automatiquement en Coupe d'Algérie, une épreuve qui peut drainer une foule nombreuse», a-t-il précisé. Les rencontres des 16^e de finale de la Coupe d'Algérie se joueront les 14, 15, 16 et 17 décembre alors que les 1/8^e de finale sont programmés le 27 décembre.

Ligue 1 Mobilis (14^e journée) Les Rouge et Noir avec l'art et la manière

■ L'USM Alger a consolidé sa place de leader de la Ligue 1 Mobilis en remportant, avant-hier soir, son match face à l'Entente de Sétif sur le score de (3/1).



Les Usmistes se sont bien comportés

Ph. > D. R.

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir ont gagné par l'art et la manière et prouvé qu'ils reviennent en force après avoir dépassé la période difficile dans laquelle ils se trouvaient ces derniers temps. Trois buts de Chafaï (13'), Meftah (16') et Meziane (78') ont scellé la victoire de l'USMA face aux Sétifiens qui avaient réduit l'écart par Amada (56') sur penalty. Le coach de la formation algéroise, le Belge Put, s'est dit très heureux de cette victoire surtout qu'elle est venue avec l'art et la manière, alors que celui de l'Entente, Amrani, a affirmé qu'il s'agissait de son dernier match avec le club et qu'il avait décidé

de remettre le tablier, même si le président Hemmar était contre. Cela compliquera, c'est sûr, la situation de la formation phare des Hauts-Plateaux d'autant plus qu'Amrani a tout tenté pour remettre l'équipe sur les rails mais n'a pas été épargné par les fans chauvinistes qui, ayant déjà été derrière la disqualification du club de la Ligue des champions d'Afrique, ont fait pression pour destituer le coach ententiste. De son côté, le CR Belouizdad sort la tête de l'eau avec ce succès à domicile dans le match joué à huis clos face au CA Batna. Un seul but de Draoui (76') a suffi au bonheur des poulains du Marocain, Badou Zaki, qui confirment leur réveil, tandis que le CAB a prouvé, encore une fois

qu'il voyageait mal. Le MO Béjaïa continue à manger son pain noir avec une autre contre-performance à domicile face à la JS Saoura qui l'a obligé au partage des points, après le nul (1/1). Les Bougiotes étaient les premiers à ouvrir le score à la 1^{re} par Messadia avant que Bencharif ne remette les pendules à l'heure à la 49' lui permettant de prendre le point du nul. Enfin, le match ayant opposé le RC Relizane à l'USM El Harrach s'est soldé sur le score de zéro partout.

M. M.

RÉSULTATS PARTIELS:

CRB- CAB	1-0
RCR- USMH	0-0
MOB-JSS	1-1
USMA-ESS	3-1

Basket-ball/Division nationale A (dames -3^e J)

Le Hussein-Dey Marine écrase le MCS

LE CLUB de basket-ball féminin, Hussein-Dey Marine, s'est imposé face au MC Saida sur le score de 111 à 22, lors de l'unique match de la 3^e journée du championnat d'Algérie de basket-ball, Division nationale A (dames), disputé vendredi à Hussein-Dey (Alger). Les matchs JF Kouba - USA Batna et OC Alger - RC Bordj Bou Arréridj ont été reportés à une date ultérieure, à cause de la participation des joueuses de l'OCA et de la JFK avec la sélection algérienne au championnat arabe universitaire qui se déroule à Dubaï. Pour le match MT Sétif - GS Pétroliers, il a été renvoyé sur demande du GSP qui a regagné l'Algérie mercredi, après une participation au Championnat d'Afrique des clubs champions à Maputo (Mozambique), où les Pétrolières ont terminé à la 5^e place.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Draâ El-Caïd/ Béjaïa

Des travailleurs du chantier du barrage Ighil Emda en colère

PAS MOINS de 35 travailleurs du groupe algéro-égyptien KOUGC, en charge des travaux de réalisation du projet du transfert de l'eau du barrage Ighil Emda (commune de Draâ El Caïd daïra de Kherrata) vers les localités environnantes et celles de la wilaya de Sétif ont bloqué l'accès menant au chantier pour protester contre la mise en congé d'office de sept collègues après la fin de leur contrat. Un licenciement qu'ils voient comme un abus pur et simple puisque des étrangers de nationalité égyptienne et autres ont été recrutés à leur place. Ces travailleurs sont en colère et réclament le renouvellement des contrats des travailleurs licenciés puisque, de leur avis, le chantier n'est pas près de finir. «Il pourrait durer jusqu'à trois années vu son importance», soulignent-ils. Les protestataires dénoncent le «favoritisme» des responsables de cette entreprise qui auraient licencié, sans motif, des ouvriers de la région, maintenu en poste des travailleurs issus d'autres wilayas et recruté même des étrangers. «Le patron de l'entreprise a préféré garder des travailleurs venus d'autres wilayas et des Égyptiens, au détriment des gens de la région», a dénoncé l'un des grévistes. Ces travaux concernent la réalisation des stations de pompage, de reprise ainsi que l'adduction reliant Ighil Emda, dans la wilaya de Béjaïa, au barrage d'El-Maouane dans la wilaya de Sétif. La commune de Draâ El Caïd, sise à 70 km de Béjaïa, à la limite avec la wilaya de Sétif, avait également bénéficié d'un budget conséquent de l'ordre de 42 milliards de centimes pour le raccordement de cette région, dont la population souffre cruellement du manque d'eau potable, à partir du barrage Ighil Emda. Notons que cette municipalité compte plus de 15 000 habitants, répartis sur 26 villages en manque d'eau potable. Le maire de Draâ El Caïd avec lequel nous nous sommes entretenus dira : «Les grévistes ont été reçus par le chef de daïra et moi-même. Ils ont été informés que les travailleurs qui ont été maintenus interviennent chacun dans sa spécialité». Il leur a aussi déclaré qu'il allait voir le chef du projet «sans autres promesses». Il faut rappeler que les contestataires avaient déjà mené un mouvement de protestation l'an dernier.

H. C.

Partis

Le congrès ordinaire du RCD prévu les 30 juin et 1^{er} juillet 2017

LE SECRÉTARIAT national du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a retenu les dates du 30 juin et 1^{er} juillet 2017 pour la tenue du congrès ordinaire du parti, a indiqué hier un communiqué du parti. La proposition du secrétariat national, réuni vendredi à Alger, sera soumise au prochain Conseil national du parti, précise le communiqué. Au terme de sa réunion mensuelle, l'instance exécutive du RCD a, en outre, passé en revue les lignes directrices du

programme électoral pour la campagne des prochaines élections législatives. S'agissant de cette échéance électorale, le secrétariat national du RCD a «réitéré sa conviction que seules des consultations populaires libres oeuvrent à amorcer le dénouement de la crise». Au sujet du régime général de retraite, le RCD considère qu'un tel dossier «(...) doit être traité dans sa globalité avec tous les partenaires économiques».

Dalil M.

Ancien diplomate et écrivain

Mohamed Brahimi El-Mili inhumé à Alger

L'ANCIEN diplomate et écrivain algérien, Mohamed Brahimi El-Mili, décédé jeudi dernier à Paris, a été inhumé hier au cimetière de Sidi Yahia (Alger), en présence de ses proches et de hauts responsables de l'Etat.

Etaient présents à la cérémonie d'enterrement, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni et le ministre des Affaires religieuses, Mohamed

Aïssa. Parmi la foule qui a accompagné El Mili à sa dernière demeure figurent aussi d'anciens hauts responsables politiques et des figures connues du monde de la culture et des médias. Le défunt avait occupé plusieurs postes de responsabilité après l'indépendance, dont celui de responsable des quotidiens *El Moudjahid* et *El Chaab* et directeur général l'agence Algérie Presse Service (APS).

Il a été également député à l'Assemblée populaire nationale

LE NOMBRE DE VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION NE CESSE DE S'ALLONGER



Loumis

Djalou@hotmail.com

Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste de nationalité étrangère arrêté

■ Un détachement de l'ANP a découvert, à la suite d'une patrouille de reconnaissance près de la bande frontalière, une cache d'armes et de munitions contenant 11 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 6 fusils mitrailleurs (FMPK), 1 fusil à jumelles, 3 fusils semi-automatiques, 3 lances-roquettes RPG 7, 12 roquettes RPG 7, 15 000 balles de différents calibres...

Par Slim O.

Un terroriste de nationalité étrangère a été arrêté vendredi à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'un accrochage avec des terroristes armés, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et de la sécurisation des frontières, et lors d'une patrouille près de la bande frontalière algéro-malienne, un déta-



chement de l'ANP relevant du Secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar s'est accroché, le 9 décembre 2016, avec des terroristes armés, et arrêté un terroriste de nationalité étrangère et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, quatre chargeurs, postes radios et deux paires de jumelles, ainsi qu'une grande quantité de munitions», précise le MDN.

D'autre part, «un autre détachement de l'ANP a découvert, à la suite d'une patrouille de reconnaissance près de la bande frontalière, une cache d'armes et de munitions contenant 11 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov,

6 fusils mitrailleurs (FMPK), 1 fusil à jumelles, 3 fusils semi-automatiques, 3 lances-roquettes RPG 7, 12 roquettes RPG 7, 15 000 balles de différents calibres», ajoute-t-on.

«Ces résultats réalisés sur le terrain confirment, une fois de plus, l'engagement et la détermination des unités de l'ANP à garantir la sécurisation de nos frontières et à empêcher toute tentative d'atteinte à l'intégrité et la sécurité du territoire national», soutient le communiqué du MDN.

S. O./APS

R. N.